



## Juin 2015 : 1500 précaires à Sochaux

### Equipe de nuit complète

Nous le demandions depuis des mois, la direction s'est enfin décidée à mettre en place une équipe de nuit complète, mais pas avant le mois de juin. Cette décision va permettre :

- ✓ à 300 personnes d'être recrutées.
- ✓ D'atténuer, voir cesser, l'empilement des samedis et dimanches, pour tous.

### Trop de précarité

La direction annonce le recrutement de 300 contrats précaires, en majorité des contrats intérimaires. Cela va monter le nombre de salariés avec des contrats de travail temporaires à 1500. Impossible de se projeter dans l'avenir lorsque l'on est titulaire de ce genre de contrats. Les futursancements de nouveaux modèles à Sochaux (2016 et 2017), devraient permettre à la direction d'embaucher.

**La CGT demande à la direction d'ouvrir les vannes de l'embauche en CDI.**

### Un gars et une fille

Comme tous les ans à l'occasion de la journée internationale de la Femme, la direction nous la joue préoccupée par les questions d'égalité Femmes-Hommes. Ce qu'elle oublie de dire c'est qu'il existe encore beaucoup d'écarts d'évolutions et de salaires entre les deux sexes, dans l'entreprise.

Et puisqu'il est question de futurs recrutements à Sochaux, les salariés doivent savoir qu'au mois de janvier 2015, sur un effectif total de 1026 intérimaires, on ne comptait que 116 femmes !



### Report des départs DAEC

La direction a décidé de reporter les départs des OPUEP dans le cadre du DAEC jusqu'au mois de septembre de cette année. Cette mesure ne concerne que les personnes qui n'ont pas complètement finalisé leurs dossiers ou qui comptaient initialiser une demande dans les semaines à venir.

C'est un très mauvais coup porté à ceux qui avaient l'intention de partir le plus tôt possible. Certains salariés ont initialisé leur dossier avec la mise en route de projets dans la foulée.

La direction s'est engagée à prendre en compte les cas les plus problématiques. La CGT vous invite à vous rapprocher de vos délégués.

### FAURECIA SIEDOUBS en grève

Les salariés de cette entreprise sous-traitante qui fabrique les sièges à Montbéliard, ont cessé le travail, vendredi après-midi dans le cadre des NAO.

La direction proposait une Augmentation Générale de seulement 0,7% et une prime de 550€. Les salariés ont estimé que le compte n'y était pas. Les salariés avaient à l'esprit les très bons résultats économiques de FAURECIA en 2014. Ils ont, donc, raison de réclamer leur dû.

**A PSA Trnava également, des centaines de salariés sont en grève, pour réclamer une hausse des salaires et de meilleures conditions de travail.**

### CE : chèques-vacances

L'année dernière, de nombreuses prestations relatives aux vacances et loisirs avaient été revues à la hausse. La CGT avait demandé que les chèques-vacances suivent également cette augmentation, on nous avait promis que cela serait adopté en 2015.

Nous avons donc renouvelé notre demande en ce début d'année, mais elle a été rejetée par la majorité des voix de l'Entente au C.E.

Le chèque Vacances se compose d'une somme épargnée par le salarié, à laquelle s'ajoute l'abon-

dement du C.E, pour un total de 320€ en moyenne par an.

## Transports collectifs

Suite à la décision unilatérale prise par la direction, de supprimer les bus pour les salariés de journée. En s'appuyant sur la charte de prévention du risque routier au travail de juin 2008, toutes les Organisations Syndicales du site de Sochaux, ont décidé de s'unir pour dire non à ce projet de suppression des transports collectifs.

Ce sujet sera abordé lors des réunions de la Commission du C.E sur le Logement et le Cadre de Vie. Nous vous tiendrons, bien évidemment informés des suites à donner à cette action commune.

## Retraites complémentaires

Les négociations concernant les régimes de retraites complémentaires ARRCO et AGIRC se sont engagées mardi 17 février 2015. Elles sont un enjeu crucial pour 18 millions de salariés du privé cotisant à l'ARRCO ou à l'AGIRC (concernant l'AGIRC pour la partie du salaire supérieure au plafond de la Sécurité Sociale) et pour 12 millions de retraités.

Versée à tous les salariés par l'ARRCO et aux cadres par l'AGIRC, la retraite complémentaire représente entre 1/3 et 45 % de la pension globale pour les non-cadres, et jusqu'à 60 % pour les cadres.

Longtemps excédentaires, ce qui leur a permis d'accumuler des réserves, les deux régimes, alimentés par des cotisations salariales et patronales, sont entrés en déficit depuis 2009.

L'estimation de ces réserves, représentent encore « un matelas » de versement des pensions pour l'AGIRC jusqu'en 2018, pour l'ARRCO jusqu'en 2027.

ON PEUT SAUVER LES RETRAITÉS



**Ces régimes connaissent donc des difficultés qui sont principalement liées aux politiques de précarité et de casse des emplois, aux baisses constantes des salaires mis en œuvre ces dernières décennies et qui pèsent fortement sur les rentrées financières !**

Tandis que les dépenses, elles, continuent de monter, du fait de l'arrivée à la retraite des générations nombreuses de l'après-guerre, et de l'allongement de l'espérance de vie.

Pour le patronat la solution est simple et toute trouvée : Ce sont les salariés et les retraités qui doivent réduire le niveau de leurs droits et accepter de nouveau des sacrifices, écartant d'un revers de main une augmentation des cotisations, au motif constant de la compétitivité des entreprises.

**Derrière cette position dogmatique du MEDEF se cache une volonté d'un nouveau recul sans précédent du droit à la retraite, et cache une réalité.**

En effet, jamais les aides fiscales et autres exonérations de cotisations accordées aux patronats, sans contrôle aucun, n'ont été aussi élevées, 230 milliards d'€ par an, et dans le même temps les dividendes versés aux actionnaires du CAC sont aussi importants :

- 57 milliards d'€ de dividendes pour 2014.
- Pratiquement le même niveau que 2007 !
- Une augmentation de 23 % par rapport à 2013 !

**Cherchez l'erreur !**

**Certainement qu'une partie seulement de ces dividendes, permettraient largement de renflouer les caisses des régimes de retraites complémentaires.**

## **Ensemble le 09 avril**

Afin d'augmenter les ressources des régimes et améliorer les droits des retraités actuels et futurs, d'autres solutions existent, que la C.G.T porte dans ces négociations, et propose au débat des salariés.

La journée nationale d'action interprofessionnelle le 9 avril prochain, représente une opportunité d'un moment fort, convergent de mobilisation, que le monde du travail, les retraités, les sans-emplois, doivent saisir pour exprimer leurs revendications !

**Pour nos retraites, l'emploi, les salaires, l'amélioration des conditions de travail, je participe à la réussite de la manifestation nationale, j'engage le débat avec mes collègues.**